



SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

ASSOCIATION DES PETITS DEBROUILLARDS GRAND OUEST

187, RUE DE CHATILLON
35200 RENNES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2019

ASSOCIATION DES PETITS DEBROUILLARDS GRAND OUEST

187 RUE DE CHATILLON
35200 RENNES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2019

Aux membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION DES PETITS DEBROUILLARDS GRAND OUEST relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 23 septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Sous les réserves décrites dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'ASSOCIATION DES PETITS DEBROUILLARDS GRAND OUEST à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Motivation des réserves

En raison d'un transfert de services au sein d'un des établissements bancaires de l'association en 2015, des mouvements financiers n'ont pas pu être tracés avec précision. Ces flux ont été intégralement gérés par la banque de l'Association. Certaines créances, certains dépôts de garantie et certaines dettes ont été potentiellement compensées. En l'absence de précisions comptables de l'organisme financier depuis plusieurs années, les soldes concernés ont été maintenus à la clôture 2019 en application du principe de prudence et en fonction du niveau d'information comptable disponible par l'association.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les contrôles menés sur la réalité et la mesure des risques portant sur les créances permettent de confirmer les positions comptables à la clôture du bilan 2019.

L'association constitue des provisions pour couvrir les risques et charges liés à son fonctionnement. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié leur caractère approprié ainsi que les méthodes retenues pour la valorisation de ces provisions.

L'association a enregistré des produits constatés d'avance à la clôture de l'exercice. Les vérifications et travaux réalisés ont notamment consisté à vérifier le rattachement des conventions de financement à l'exercice 2019 tout en tenant compte de la date d'exécution des actions financées.

Nous avons procédé à la vérification des règles, méthodes et estimations comptables retenues pour l'arrêté des comptes et détaillées dans l'annexe. Nous nous sommes également assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des administrateurs relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 23 Septembre 2020.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à RENNES,

Le Commissaire aux comptes
SAS CAFEX, représentée par

Julien BASLÉ

BILAN

Actif	Du 01/01/2019 au 31/12/2019			31.12.2018
	Brut	Amort	Net	Total
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	89 414.17	89 414.17		
FRAIS D'ETABLISSEMENTS				
FRAIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	33 575.46	33 575.46		
CONCES. BREVETS LICENCES MARQUES	55 838.71	55 838.71		
DROIT AU BAIL				
AUTRES				
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	610 085.66	589 538.37	20 547.29	29 521.48
TERRAINS				
CONSTRUCTIONS SUR SOL PROPRE				
CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI				
INSTALLATION TECHNIQUE MATERIEL ET OUTILLAGE	282 290.90	274 988.12	7 302.78	10 025.67
AUTRES	327 794.76	314 550.25	13 244.51	19 495.81
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS GREVEES DE DROITS				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	21 175.98		21 175.98	21 775.98
PARTICIPATIONS	481.25		481.25	481.25
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
AUTRES TITRES IMMOBILISES				
PRETS				
AUTRES	20 694.73		20 694.73	21 294.73
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (1)	720 675.81	678 952.54	41 723.27	51 297.46
STOCKS ET ENCOURS				
MATIERES PREMIERES & AUTRES APPROVISIONNEMENTS				
EN COURS DE PRODUCTION				
PRODUITS INTERMEDIAIRES				
MARCHANDISES				
FOURNISSEURS AVANCES ET ACOMPTES VERSEES/COMMANDES				
CREANCES	1 367 579.10	42 712.91	1 324 866.19	1 044 823.12
CREANCES USAGERS ET COMPTES RATTACHES	234 359.03	42 712.91	191 646.12	158 116.21
AUTRES	1 133 220.07		1 133 220.07	886 706.91
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	2 103.31		2 103.31	2 103.31
DISPONIBILITES	262 419.42		262 419.42	158 638.00
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	3 635.25		3 635.25	947.20
TOTAL ACTIF CIRCULANT (2)	1 635 737.08	42 712.91	1 593 024.17	1 206 511.63
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (3)				
PRIMES DE REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS (4)				
ECART DE CONVERSION ACTIF (5)				
TOTAL GENERAL	2 356 412.89	721 665.45	1 634 747.44	1 257 809.09

BILAN

Passif	31/12/2019 Montant	31.12.2018 Total
FONDS PROPRES		
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	299 960.92	299 960.92
ECART DE REEVALUATION		
RESERVES		
REPORT A NOUVEAU	-327 211.86	-367 142.99
RESULTAT DE L'EXERCICE	101 352.40	39 931.13
TOTAL FONDS PROPRES (1)	74 101.46	-27 250.94
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE	18 597.40	61 704.90
ECART DE REEVALUATION		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	27 016.27	10 505.61
PROVISIONS REGLEMENTES		
DROITS DES PROPRIETAIRES		
TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS (2)	45 613.67	72 210.51
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (1 + 2)	119 715.13	44 959.57
PROVISIONS POUR RISQUES	110 998.01	70 446.92
PROVISIONS POUR CHARGES	13 691.68	11 095.59
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (3)	124 689.69	81 542.51
FONDS DEDIES (4)	63 315.00	40 243.00
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDITS	59 466.79	77 549.15
EMPRUNTS ET DETTES FINANCEURS DIVERS	40 973.53	2 081.11
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	309.60	10 281.48
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	40 647.65	35 901.27
DETTES FISCALES ET SOCIALES	133 084.53	129 831.71
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
AUTRES DETTES	291 439.42	367 405.75
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	761 106.10	468 013.54
TOTAL DETTES (5)	1 327 027.62	1 091 064.01
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (6)		
TOTAL GENERAL	1 634 747.44	1 257 809.09

COMPTE DE RESULTAT

Sélection période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Toutes les écritures

Charges (ttc)	Du 01/01/2019 au 31/12/2019		31.12.2018
	Montant	Total	Total
CHARGES D'EXPLOITATION			
ACHATS DE MARCHANDISES			
VARIATION DE STOCK			
ACHATS MATIERES PREMIERES AUTRES APPROVISIONNEMENTS			
VARIATION DE STOCK			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERIEURES	330 534.86		416 997.70
IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	55 911.12		46 856.00
SALAIRES ET TRAITEMENTS	825 237.96		892 149.03
CHARGES SOCIALES	219 211.75		290 480.55
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		81 422.72	83 808.28
/IMMOBILISATIONS : DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	13 234.55		49 640.77
/IMMOBILISATIONS : DOTATION AUX PROVISIONS			
/ACTIF CIRCULANT : DOTATION AUX PROVISIONS	56 772.02		17 671.92
RISQUES & CHARGES : DOTATION AUX PROVISIONS	11 416.15		16 495.59
SUBVENTIONS ACCORDEES PAR L'ASSOCIATION			
AUTRES CHARGES	501.42		1 071.87
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (1)		1 512 819.83	1 731 363.43
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (2)			
CHARGES FINANCIERES			
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	1 403.58		512.28
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE			
CHARGES NETTES / CESSION VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (3)		1 403.58	512.28
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
SUR OPERATIONS DE GESTION	97 981.77		58 407.54
SUR OPERATION EN CAPITAL			
DOTATION AUX PROVISIONS REGLEMENTEES			
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS EXCEPTIONNELS			
DOTATION AUX PROVISIONS REGLEMENTEES STOCKS			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (4)		97 981.77	58 407.54
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES (5)	58 086.00		40 243.00
PARTICIPATION DES SALARIES AU RESULTAT (6)			
IMPOTS SUR LES SOCIETES (7)			
TOTAL DES CHARGES		1 670 291.18	1 830 526.25
SOLDE CREDITEUR = BENEFICE		101 352.39	39 931.13
TOTAL GENERAL		1 771 643.57	1 870 457.38

CAFEX
Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT

Produits (ttc)	Du 01/01/2019 au 31/12/2019		31.12.2018
	Montant	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
VENTES DE MARCHANDISES	500.00		594.20
PRODUCTION VENDUE	584 145.23		554 829.11
SOUS-TOTAL A		584 645.23	555 423.31
PRODUCTION STOCKEE			
PRODUCTION IMMOBILISEE			
SUBVENTION D'EXPLOITATION	1 075 054.52		1 159 039.31
REPRISES SUR PROVISIONS TRANSFERT DE CHARGES	10 500.43		65 201.41
COLLECTES	248.00		312.60
COTISATIONS	12 575.40		14 290.40
AUTRES PRODUITS	2 857.61		1 297.75
SOUS-TOTAL B		1 101 235.96	1 240 141.47
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		1 685 881.19	1 795 564.78
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (2)			
PRODUITS FINANCIERS			
DE PARTICIPATION	67.35		16.68
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET CREANCES			
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES			9.48
REPRISES SUR PROVISIONS			
TRANSFERT DE CHARGES			
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			
PRODUITS NETS / CESSION VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (3)		67.35	26.16
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
SUR OPERATIONS DE GESTION	47 593.69		48 018.86
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	3 087.34		6 447.58
REPRISES SUR PROVISIONS			20 400.00
TRANSFERT DE CHARGES			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (4)		50 681.03	74 866.44
REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	35 014.00		
TOTAL DES PRODUITS		1 771 643.57	1 870 457.38
SOLDE DEBITEUR = PERTE			
TOTAL GENERAL		1 771 643.57	1 870 457.38

COMPTE DE RESULTAT

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES PAR NATURE

Répartition par nature de charges			Répartition par nature de ressources		
860	Secours en nature		870	Bénévolat	
860000	Emplois des contrib.volontaire	412 746.25	870000	Contributions volontaires- Bénévolat	412 746.25
	TOTAL (860)	412 746.25		TOTAL (870)	412 746.25
	Total charges contributions volontaires	412 746.25		Total produits contributions volontaires	412 746.25

ANNEXES AUX COMPTES ANNUEL 2019

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **1 634 747,44 €**
Le résultat net comptable est de **101 352,40 €**

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 23 Septembre 2020 lors du CA de clôture des comptes.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 1999, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, l'ANC 2014-03 et 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- non compensation.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en euros.

1.1. Les faits significatifs de l'exercice :

L'année 2019 a été remarquée par une relative stabilité de l'équipe salariée. Aucun changement n'est intervenu au niveau du pôle de direction et du pôle administratif et l'association a pu travailler à rendre plus efficaces l'ensemble des procédures administratives.

Les charges d'exploitation sont en baisse par rapport à 2018 (-218543,60€) avec une baisse significative des charges liées aux salaires des animateurs occasionnels et une baisse importante des charges sociales dans leur globalité (- 71268,80€). Les dotations aux amortissements sont également en baisse (- 36406,22€). Les investissements conséquents réalisés, en 2013 dans le cadre du projet JIX ont été entièrement amortis en 2018.

Les produits sont également en baisse (- 98813,81€) avec une augmentation légère des produits liés à la vente de prestations (+5%) et une baisse diffuse des subventions (-83 984,79€) liée à l'exécution des projets plus qu'au retrait de financeurs. Le nombre de subventions sur projets reste conséquent. Les recettes de l'associations proviennent pour la grande majorité d'une multitude de financements sur projets.

Les fonds propres de l'association sont de nouveau positifs (+ 74101,46€). L'organisation mise en place permet un suivi efficace du budget et des projets et une relative stabilisation du fonctionnement. Les bonnes relations avec nos partenaires financiers et le travail amorcé pour conventionner sur plusieurs années avec certains d'entre eux permet progressivement de gagner en visibilité. L'objectif est d'arriver progressivement à avoir un an d'avance sur les financements.

La trésorerie a augmenté de 65% avec une baisse transitoire au second trimestre, elle représente en fin d'année deux mois d'avance.

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences. Pour notre structure, les conséquences sont essentiellement un retard dans l'exécution du service sur l'année 2020, il n'est pas constaté aujourd'hui d'impact économique direct.

1.2. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée probable d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 03 à 04 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 20 ans
Constructions	de 10 à 40 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	de 03 à 04 ans
Agencements, aménagements, installations	de 03 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	03 ans
Mobilier	de 03 à 10 ans

Les subventions d'investissement :

Les subventions d'investissements sont amorties selon la même durée que le bien financé partiellement par ces subventions.

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation calculée sur la base du risque de non-recouvrement.

Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Indemnités de fin de carrière (engagements de départ à la retraite):

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale en tenant compte de l'ancienneté et d'un coefficient de pondération de 50%.

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnées en engagements financiers données.

Contributions volontaires :

Les contributions volontaires sont comptabilisées (sans impact sur le compte de résultat) sur les justificatifs dont les conventions, la fiche de bénévolat, les feuilles d'émargements des réunions.

Changement de méthode d'évaluation et de présentation :

Néant

2 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

2.1. Les Actifs Immobilisés :

- Immobilisations brutes au 31/12/2019 : 720 675,81 €
- Amortissements et provisions d'actif au 31/12/2019 : 678 952,54 €
- Immobilisations nettes au 31/12/2019 : 41 723,27 €

Actif immobilisé	Valeur brute à l'ouverture	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la clôture
Immobilisations incorporelles	89414,17	0	0	89414,17
Immobilisations corporelles	605487,66	4598	0	610085,66
Immobilisations financières	21775,98	0	600	21175,98
TOTAL	716677,81	4598	600	720675,81

Amortissement et provisions	Valeur à l'ouverture	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la clôture
Immobilisations incorporelles	89414,17	0	0	89414,17
Immobilisations corporelles	575966,18	13572,19		589538,37
Immobilisations financières	0	0	0	0
TOTAL	665380,35	13572,19	0	678952,54

2.2. Etats des Créances :

Créance	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances			
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	234359,03	234359,03	
Créances Réseaux	55238	55238	
Autres créances	1077982,07	626470,51	451511,56
Charges constatées d'avance	3635,25	3635,25	
TOTAL	1371214,35	919702,79	451511,56

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	4312,2
Autres produits à recevoir	50
TOTAL	4362,2

2.3. Etats des Provisions pour dépréciation des éléments de l'actif :

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Stocks et en-cours				
Comptes de tiers	17671,92	25040,99	0	42712,91
Comptes financiers				
TOTAL	17671,92	25040,99	0	42712,91

3 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.1. Evolution des fonds Associatifs :

CAFEX
Commissaire aux Comptes

Postes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds associatifs sans droit de reprises:				
Valeur du patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apport sans droit de reprise	299960,92			299960,92
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme (1)				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves:				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Report à nouveau	-367142,99	39931,13		-327211,86

Résultat de l'exercice	39931,13	101352,4	39931,13	101352,4
SOUS TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I)	-27250,94	141283,53	39931,13	74101,46
Fonds associatifs avec droit de reprises:				
Apport avec droit de reprise	61704,9		43107,5	18597,4
Résultat sous contrôle de tiers financeurs				
Subventions d'investissements affectées à des biens non renouvelables	10505,61	16510,66		27016,27
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
SOUS TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS (II)	72210,51	16510,66	43107,5	45613,67
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I+II)	44959,57	157794,19	83038,63	119715,13

3.2. Evolution des Subvention d'investissements :

Nature de subvention d'investissement	Montant	Inscrit au résultat de l'exercice	Valeur net	Durée
Matériels divers	221946,3	194930,04	27016,26	2 à 5 ans
TOTAL	221946,3	194930,04	27016,26	

3.3. Provisions:

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pensions obligations similaires (IFC-retraite)	61546,92	4085,46		65632,38
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	78181,58	1575,18		79756,76
Autres provisions pour risques et charges	19995,69	39061,62		59057,31
TOTAL (II)	159724,19	44722,26	0	204446,45
TOTAL GENERAL (I+II)	159724,19	44722,26	0	204446,45

3.4. Etat des fonds Dédiés:

Nature du projet et caractéristiques du financeur	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194)	Utilisation au cours de l'exercice (compte 789)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894)	Fonds restant à engager en fin d'exercice (compte 194)
		A	B	C	D=A-B+C
CD 49 - Education enfance - Les experts de la biodiversité au service de la réussite scolaire	2000	2000	2000		0
CVU - Notif commune Etat, Ville et CAF QC Belle Beille (stage club et SBCT)	1500	1500	1500		0
CVU - Notif commune Etat, Ville et CAF - QC Monplaisir (stage club et SBCT)	1500	1500	1500		0
CVU- réponse commune Ville d'Angers, CAF ACSE Pass Quartier – Nouveau projet 2018	850	850	850		0
Agence de l'eau SN - ST littoral	8848	8848	8848		0
ARS Bretagne- Sex Breizh jeunes adultes	6000	6000	2271		3729
DDCS 49 - AAI 2018 - "Cité Numérique 2018" Arrêté 2018/30-49	1800	1800	1800		0
FDVA Pays de Loire	2000	2000	500		1500
ARS Bretagne- Sex Breizh- handicapés	4000	4000	4000		0
ARS Bretagne - Handicap et VAS	1000	1000	1000		0
Sciences solidaires CGET	2300	2300	2300		0
CD49 aap 18 "Les ENS support...." - projet "La biodiversité au numérique dans les espaces naturels sensibles	5000	5000	5000		0
DDCS Manche - Formation EHVE	600	600	600		0
CGET 22 (CV St Brieuc Agglo)	1200	1200	1200		0
DDCS 22	1600	1600	1600		0
Communauté de Communes de Landivisiau	45	45	45		0
Service Jeunesse - VdB - First - 19/20	5000			3334	3334
CV 2019 - CD 29 - First - 19/20	2000			1333	1333
CV 2019 - ETAT - First - 19/20	3000			2000	2000
CV 2019 - Class'code	5000			5000	5000
DSU- Etat- BM - Parcours +	27800			17300	17300
DSU- CD29 - Parcours +	2700			2700	2700
DRDJSCS - AAP Jeunesse / numérique déjouons les idées reçues	2000			2000	2000
CAF - Fonds publics et territoires (Action et fonctionnement Axe 3+5)	16000			10500	10500
La Roche-sur-Yon (Ville) - Actions LRSY	2850			2850	2850
FDVA 1 - Formation des bénévoles	6000			3334	3334
ARS 2019 - Sex Breizh et Handicap - insertion	11000			7735	7735
TOTAL	123593	40243	35014	58086	63315

3.5. Etat des Emprunts et engagements financiers:

Etat des emprunts	Montant initial	Date	Durée	Taux d'intérêt	Capital à rembourser en début 2019	Capital à rembourser en 2019	Capital restant dû au 31/12/2019
Apport BDI / France Active - SIFA 2357	50000	26/07/13	60	2,00%	35110,86	24528,7	10582,16
Apport BDI / France Active - SIFA 2356	50000	09/08/13	60	2,00%	26594,04	18578,8	8015,24
Emprunt Caisse d'Epargne - N° 8431150	75000	30/08/13	60	2,50%	18082,36	18082,36	0
Emprunt Crédit Coopératif N°11129600	20000	14/03/12	60	4,85%	7211,17	0	7211,17
Emprunt Crédit Coopératif N° 1368730	75000	30/08/13	60	2,45%	52255,62	0	52255,62
TOTAL	270000				139254,05	61189,86	78064,19

L'apport en fonds associatifs de 50 000 € réalisé par BDI / France Active est avec droit de reprise et remboursable trimestriellement. Les emprunts BFCC et CE sont garantis par France Active à hauteur de 30.000 € + garantie OSEO de 37.500 € + gage sur l'acquisition de 2 minibus.

3.6. Etat des Dettes:

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Établissements de crédit	59466,79	19156,42	40310,37	
Réseau Petits Débrouillards	40973,53	40973,53		
Fournisseurs	40647,65	40647,65		
Dettes fiscales et sociales	133084,53	133084,53		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	291439,42	34775,13	208650,8	48013,49
Produits constatés d'avance (dont 99,20% de subvention, 0,80% de prestations de services)	761106,1	309594,54	451511,56	
TOTAL	1326718,02	578231,8	700472,73	48013,49

En raison de difficultés d'obtention de certaines informations bancaires, ainsi que dans l'attente d'une clarification sur le devenir de certains postes du bilan impactés par le redressement judiciaire de 2015-2016, le niveau des dettes issues du plan d'apurement des créances est comptablement différent des états obtenus récemment du mandataire judiciaire en charge de la bonne exécution de ce plan. Les écarts concernés ont été isolés et sont en faveur de l'association. Dans l'attente d'une position définitive de nos partenaires, une somme de 35 K€ est maintenue au passif du bilan 2019 de l'association. L'association respecte scrupuleusement ses engagements en matière de respect dudit plan.

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	55923,9
Dettes fiscales et sociales	85034,17
Autres dettes	
TOTAL	140958,07

3 - AUTRES INFORMATIONS

Notes sur les comptes de résultat

Ventilation des produits d'exploitation : 1 685 881,19 euros

Les produits d'exploitation de l'exercice se décomposent de la manière suivante :

Nature des produits d'exploitation	Montant HT	taux
Prestations de services	584645,23	34,68%
Subventions	1075054,52	63,77%
Adhésions/ Dons/ Mécènes/Fondations	12823,4	0,76%
Autres produits divers	13358,04	0,79%
TOTAL	1685881,19	100 %

Autres informations relatives au comptes de résultat :

Le résultat exceptionnel s'élève à -47 300,74 € dont 97 981,77 € de charges et 50 681,03 € de produit dont le détail est le suivant :

CHARGES EXCEPTIONNELLES	97981,77
Créances devenues non irrécouvrables dans l'exercice	7438,78
Charges sur exercices antérieurs	90542,99
PRODUITS EXCEPTIONNELS	50681,03
Quote part subvention investissement	3087,34
Produits sur exercices antérieurs	47593,69

Le montant global de la rémunération des plus hauts cadres dirigeants s'élève à 132 032,68 €, charges sociales incluses.

Effectif moyen en ETP

Personnel salarié	CDI	CDD	Emplois aidés	Personnel mis à disposition de l'association (y compris mécénat de compétence)
Cadres	2,6	0	0	0
Non cadres	21,12	5,92	1,44	
TOTAL	23,72	5,92	1,44	0

Personnel Non salarié	Stagiaire	Volontaire	bénévole
Niveau 1	0,6	17,56	1,32
Niveau 2	0	0	0
Niveau 3	0	0	0,14
TOTAL	0,6	17,56	1,46

Implantation géographique

Antennes	Région	Dept	Adresse	Nombre de permanent au 31/12/2019
Brest	Bretagne	29	2, rue Paul Dukas, 29200 BREST	6
Roscoff	Bretagne	29	10, route de Laber, 29680 ROSCOFF	1
St Brieuc	Bretagne	22	8 Bis rue Balzac- Porte Numéro 11- 1er étage – 22000 St Brieuc	4
Quimper	Bretagne	29	41 rue de Kerfeunteun, 29 000 Quimper	2
Vannes	Bretagne	56	11 Avenue Jean-Marie Becel, 56000 Vannes	1
Lorient	Bretagne	56	1 avenue de la Marne, 56100 Lorient	1
Rennes	Bretagne	35	187, rue de Châtillon, 35200 Rennes	8
Caen	Normandie	14	4, rue de Champagne - 14000 CAEN	1
Le Mans	Pays de la loire	72	4, avenue Gréco, 72100 Le Mans	2
Angers	Pays de la loire	49	29, rue Chef de Ville, 49000 Angers	2
Nantes	Pays de la loire	44	19, rue Jean-Marc Nattier, 44100 Nantes	4
La Roche sur Yon	Pays de la loire	81	Centre Beautour - Parc Eco 85 - 85000 La Roche/Yon	1
TOTAL				33

CAFEX
Commissaire aux Comptes